

Signature d'un protocole d'accord pour la création de la base d'activité VTT de randonnée de Fort Saint-Père – Cancale (35)

Dimanche 9 décembre, lors de l'assemblée générale de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) à Saint-Malo (35), un protocole d'accord a été signé visant à créer une base d'activité VTT de randonnée labellisée FFCT sur les communes de Saint-Père-Marc-en-Poulet et de Cancale.

Une base VTT est un espace dédié au vélo tout terrain, qui propose plus de 100 kilomètres d'itinéraires VTT balisés, adaptés à tous les niveaux de pratique, des renseignements pratiques et touristiques, un point d'hébergement et de restauration, une possibilité de location de VTT et prêt de casques, un atelier pour les petites réparations, une station de lavage pour les vélos, un encadrement disponible, un calendrier d'animations.

Le projet VTT plaisir rayonnera sur toute la région malouine

Initiée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet et grâce au dynamisme des clubs FFCT locaux, Cancale VTT et le club VTT de Saint-Père nouvellement affilié, cette nouvelle base en Ille-et-Vilaine, située entre la vallée de la Rance, la baie du Mont-Saint-Michel et la Côte d'Emeraude, proposera deux portes d'entrée : le célèbre Fort Saint-Père et l'Office de tourisme de Cancale.

L'attrait touristique et sportif de la base bénéficiera également aux communes de St-Méloir-des-Ondes, Saint-Coulomb, Saint-Jouan-des-Guérêts, Saint-Suliac (village de pêcheurs classé « Plus beau village de France »), la Ville-ès-Nonais et son Mont Garrot, ainsi qu'à Châteauneuf.

Des centaines de kilomètres de circuits VTT balisés pour le plaisir de tous

Cinq parcours tous reliés entre eux seront mis en place sur cette terre de convivialité : 2 au départ de Saint-Père, 3 de Cancale. La base proposera au total plus de 250 km de circuits dont une boucle de 150 km.

Une première offre devrait être lancée courant juillet 2013, pour une ouverture totale dans deux ans. Les communes concernées seront réunies début d'année 2013 pour une présentation complète de ce projet d'envergure. Lors de sa prise de parole, M. Richeux, Maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet, a émis l'idée que le projet pourrait s'étendre vers le Sud, le long de la Rance mais aussi vers la forêt de Tressé.

Le Label Base d'activité VTT de randonnée de la Fédération française de cyclotourisme, un gage de qualité

Délivré par la Fédération française de cyclotourisme, ce label est, pour les pratiquants, la garantie d'une pratique sécurisée, lieu d'accueil privilégié où tous les amateurs de VTT peuvent trouver les meilleures conditions de pratique sur des circuits adaptés à tous les niveaux dans le respect de l'environnement. Les bases labellisées sont sélectionnées et contrôlées par la commission nationale VTT de la Fédération, assurant des prestations de haut niveau.

Les signataires du protocole d'accord sont :

Jean-François RICHEUX, maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet (35),
Pierre-Yves MAHIEU, maire de Cancale (35),
Patrick LE SAUX, président du comité départemental de cyclotourisme d'Ille-et-Vilaine,
Bernard CLEMENT, président de la ligue Bretagne de cyclotourisme
Dominique LAMOULLER, président de la Fédération française de cyclotourisme

Cette signature s'est faite en présence de :

Ludovic BADIER, président du club Cancale VTT (FFCT),
Eric CADOREL, Adjoint au maire de Cancale, chargé des sports,
Michel LE GOALLEC, conseiller municipal délégué aux associations et animations sportives - de Saint-Père-Marc-en-Poulet.
Jean-Michel RICHEFORT, directeur technique national de la FFCT



La Fédération française de cyclotourisme (FFCT) en bref

La Fédération française de cyclotourisme développe la randonnée à vélo sur le territoire. Elle compte 124 000 adhérents, organise 4 500 randonnées en France et à l'étranger, événements qui attirent chaque année plus de 2 millions de participants. Elle s'adresse aux novices comme aux passionnés. Sur route ou chemin, la richesse des activités proposées par la FFCT permet à chacun de trouver le parcours qui lui convient. Ses 3100 clubs et ses 350 écoles de cyclotourisme accueillent, conseillent et forment débutants et confirmés, à travers toute la France. 57 bases labellisées FFCT accueillent les passionnés de VTT sur tout le territoire.

Contacts Presse FFCT

Sophie Mauriange : 01.56.20.88.78 / 06.82.70.66.92, presse@ffct.org
Bertrand Houillon : 01.56.20.88.73 / 06 74 08 21 19, b.houillon@ffct.org
www.ffct.org www.veloenfrance.fr

